



La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

12 mai 2003

Par l'équipe du Collectif

Numéro 132



Le chemin tracé et à tracer en direction de...

Qui fait quoi ?

Au nouveau gouvernement, les choses commencent à être placées. Voici quelques informations. Vous connaissez maintenant le nouveau ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Claude Béchar, député de Kamouraska-Témiscouata. La cheffe de cabinet est Andrée Fortin. André Trudeau reste le sous-ministre en titre.

Le critique de l'opposition en matière de lutte contre la pauvreté est Camil Bouchard, le nouveau député de Vachon. Camil Bouchard connaît bien le sujet. Il est aussi un des deux chercheurs qui ont été chargés de coordonner les travaux de recherche commandés par Jean Rochon dans les mois qui ont précédé le dépôt de la loi 112.

Par ailleurs, Christos Sirros qui, sous l'autre gouvernement, remplissait cette fonction de critique pour l'opposition libérale, est candidat à la présidence de l'Assemblée nationale, une nomination qui sera décidée par un vote libre de l'ensemble des députés lors de la rentrée parlementaire le 3 juin.

La liste des parlementaires et leurs coordonnées est maintenant disponible dans le site Internet de l'Assemblée nationale (www.assnat.qc.ca).

Trois exercices efficaces

Lors d'une journée sur la pauvreté et l'école organisée par la Commission scolaire de Montréal pour son personnel, le 17 avril dernier, Vivian a proposé trois exercices bien reçus, celui de l'«écrevisse», de l'«échelle» et de la «chaise» aux 2500 personnes présentes. L'outil vous intéresse? Il est sur notre site Internet en version 2 pages et 8 pages. Plusieurs groupes de notre réseau à Montréal présentaient aussi des ateliers en après-midi.

Bonjour tout le monde ! Il y a dix ans, nous...

Il y a cinq ans, nous...

Il y a trois ans, nous...

Il y a un an, nous...

Il y a cinq mois, nous...

Il y a deux mois, nous...

Il y a un mois, nous...

Il y a une semaine, nous...

Aujourd'hui, nous...



On vous signale ce petit déclencheur testé la semaine dernière. Il s'avère bien utile en ce moment pour mettre les choses en perspective.

Un repère, il y a trois ans exactement, nous étions à la veille de l'adoption populaire de notre proposition de loi devant l'Assemblée nationale et donc à la veille de tout le travail politique qui a suivi. Plus de 2000 personnes ont dit ce jour-là «La voilà, votons-là!». Trois ans plus tard, nous voici pile une semaine après la date prescrite pour le dépôt du plan d'action par lequel le gouvernement doit dire comment il va faire son bout pour mettre en oeuvre la stratégie de lutte contre la pauvreté énoncée dans la loi 112.

Le plan d'action passé date : le gouvernement est techniquement dans l'illégalité

Cette date arrivant juste après un changement de gouvernement et moins d'une semaine après la nomination d'un nouveau ministre, on peut comprendre que ce dernier avait besoin d'un peu de temps pour se revirer de bord. Il n'empêche que pour le moment le gouvernement est techniquement dans l'illégalité par rapport à la loi 112. Il reste à voir maintenant si le retard est simplement technique et s'il y a une volonté politique de répondre correctement, substantiellement et sur le fond au cadre d'action dessiné par la loi et ceci, dans l'esprit de la volonté citoyenne qui a conduit à cette loi : quoi, quand, comment, combien, pourquoi ? Nous en saurons un peu plus long dans quelques jours, puisque nous rencontrerons cette semaine, mercredi le 14 en fait, Claude Béchar, le nouveau ministre de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille.

L'état de la situation

Alors résumons où nous en sommes avec le nouveau gouvernement. Pendant la campagne électorale, nous n'avons pas pu rencontrer Jean Charest tel qu'il l'avait promis. Par contre, notre réseau a reçu de lui et de plusieurs candidats une lettre qui réitérè en gros les engagements antérieurs et l'intention du Parti libéral d'appliquer la loi 112 dans le sens du chemin tracé par elle «parce qu'elle représente l'espoir d'un



Activités du mois de MAI

C'était la semaine dernière

Judi le 8 mai - Marie-Anne était à Chicoutimi pour la tournée AVEC. Vivian animait une rencontre au CAPMO à Québec sur «Où en sommes-nous avec la loi 112» ?

Vendredi le 9 mai - Marie-Anne était en tournée AVEC à Ahuntsic. Vivian participait, tout comme Jean-Yves Desgagnés du Front commun des personnes assistées sociales du Québec au congrès de l'Association québécoise des banques alimentaires et des Moissons (AQBAM) à un panel sur pauvreté, loi 112 et sécurité alimentaire, à St-Augustin-de-Desmaures. À souligner : le problème des inégalités a été relevé même par les panélistes du gouvernement (MSSS et MESS), qui parlent dorénavant d'«un Québec sans pauvreté»; Josée Lacourse, une chercheure, a soulevé quant à elle avec pertinence le problème du «triage économique des personnes» auquel conduit le système actuel. Les notes d'interventions seront disponibles sous peu sur le site Internet de Moisson Montréal. On vous fera le lien à partir de notre site.

À venir

Mardi le 13 mai - «Où sont rendues nos luttes ?» Participation de Vivian à une journée de Solidarité populaire Richelieu-Yamaska et du Centre d'Information communautaire de Saint-Hyacinthe.

Samedi le 17 mai - «Bâtir un monde juste et fraternel : portrait et urgences». Animation de Vivian avec le réseau des Frères de Saint-Gabriel, à Montréal.

Dimanche le 18 mai - «Pauvreté et santé». Intervention de Vivian lors d'une rencontre des communautés de base Justice et solidarité au Cap de la Madeleine.

Judi le 22 mai - Rencontre de mise à jour avec Vivian organisée par le Carrefour d'action populaire à St-Jérôme.

(La suite dans la prochaine soupe...)


Québec sans pauvreté pour des milliers de personnes». On y précise qu'«un gouvernement libéral travaillera avec les personnes en situation de pauvreté pour s'assurer que les ressources disponibles soient utilisées avec intelligence et cohérence dans le respect des personnes et de leurs besoins».

Tout de suite après l'élection j'ai envoyé de nouveau une lettre à Jean Charest avec un état de la situation en demandant à connaître ses intentions et à le rencontrer dès que possible. J'ai fait de même tout de suite après la nomination de Claude Bécharde par communiqué et par lettre. Les médias ont posé des questions en voyant le 5 mai arriver. Vous avez vu la réponse du ministre. Nous en sommes là. Puisque ces documents et déclarations constituent une sorte de point de départ à garder en mémoire, vous en trouverez copie dans notre site Internet.

Un réseau en action et en développement

Pendant que l'échiquier politique se recompose, le Collectif et son réseau font le point et préparent la suite. Des organisations demandent à devenir membres. Une nouvelle personne chargée de recherche et de documentation va se joindre sous peu à l'équipe du projet AVEC. Cette semaine et la semaine prochaine, le comité AVEC et le comité de stratégie vont travailler sur la suite de nos activités et projets dans les prochains mois. Nous sommes en train de concocter un projet de carrefour de savoirs sur les besoins essentiels auquel l'ensemble du réseau du Collectif pourrait participer à divers titres au cours de la prochaine année. Les groupes membres du Collectif planchent quant à eux en ce moment sur le projet de statuts et règlements dont l'adoption est prévue lors d'une rencontre qui aura lieu les 9 et 10 juin prochains à Montréal. On attendait un petit répit pour le faire. On y est.

Pendant ce temps, dans divers groupes et en région, plusieurs rencontres et événements ont lieu. Soulignons les nombreux événements de la semaine dernière dans le cadre de la semaine des personnes assistées sociales, incluant le dépôt au ministre des Finances par le groupe ROSE du Nord et le Front commun des personnes assistées sociales d'une annexe au rapport d'impôt montrant les contributions sociales non comptabilisées. Le ministre Yves Séguin est d'ailleurs sorti dehors rencontrer les groupes. Dans le Bas St-Laurent une pétition circule réclamant la publication du plan d'action. À Montréal, une communauté religieuse a décidé de fêter son anniversaire en montant un spectacle bénéfique à notre intention. La tournée AVEC est en cours. J'ai quant à moi plusieurs demandes sur un thème récurrent «La loi 112 et notre chemin vers un Québec sans pauvreté : Où en sommes-nous ?» Dans une de ces rencontres, tenue au Carrefour de pastorale en monde ouvrier à Québec jeudi dernier, le déclencheur cité plus haut nous a conduites à apercevoir que depuis quelques années, nous avons pris en main notre histoire. Nous avons eu de l'impact, nous sommes devenuEs des acteurs et des actrices qui comptent, mais qui ne peuvent jamais compter d'avance sur un résultat. Si on remonte à l'une ou l'autre date, souvent «nous étions à la veille de...» Comme une plante qui pousse résolument, on ne sait pas d'avance comment et où apparaîtront les prochaines feuilles... et les prochaines contraintes, mais rétrospectivement on le voit.

Alors en direction d'un Québec sans pauvreté, à la veille de quoi sommes-nous en mai 2003 ? Cette question sans réponse ouvre deux enjeux : nous organiser pour rester aux commandes de notre histoire et, connaissant la direction, trouver dans quel ordre faire les prochains pas et les entreprendre. Les mots clés des prochaines semaines : plan d'action, budget, comité consultatif, mesures urgentes. À méditer : est-il pensable de passer à l'étape d'associer pauvreté et réduction des écarts? Y aurait-il moyen par exemple de prendre le spectre des baisses d'impôt par les cornes et faire se positionner des milliers de contribuables à qui elles s'adresseraient en faveur de faire servir plutôt les finances publiques à des mesures concrètes améliorant la situation du cinquième le plus pauvre de la population ? Et une action massive contre les préjugés, comment vous y prendriez-vous ? C'est le temps de mijoter . Vivian 



Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté

C.P. 1352 Terminus, Québec, Qc, G1K 7E5. Tél.: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca
Nos bureaux sont situés au 165, de Carillon dans la Basse-Ville de Québec.

www.pauvrete.qc.ca